

AUTORISATIONS D'ACCÈS AUX REMONTÉES MÉCANIQUES

· PRATIQUES SPÉCIFIQUES et ENGINS SPECIAUX ·

Sous réserve que l'équipement et le comportement de l'utilisateur ne sont manifestement pas de nature à gêner l'exploitation ou compromettre la sécurité.

PIÉTON	MATÉRIEL HANDISKI	CHIEN	LUGE	YOONER (et PARET)	SNOW SCOOT (sans selle)	TROTINETTE DES NEIGES	VÉLOSKI (avec selle)	SLED DOGS	SNOWSKATE	2 PERSONNES PAR AGÈS
										
Interdit sur les pistes de ski par arrêté municipal. Autorisé uniquement sur itinéraires spécialement aménagés pour cette pratique.	Conditions : - matériel homologué par la commission d'homologation de matériels de skis assis. - matériel utilisé selon les prescriptions générales et particulières prévues par cette commission.	Interdit sur les pistes de ski par arrêté municipal. Conditions : - Tenu en laisse sur itinéraire piétons. - Ne porte pas atteinte à la sécurité pendant le transport.	Interdit sur les pistes de ski par arrêté municipal. *Autorisé sur itinéraires piétons que si luge = poussette pour tracter de jeunes enfants. 	Interdit sur les pistes de ski par arrêté municipal.	Interdit sur les pistes de ski de <u>Rochebrune</u> par arrêté municipal. Conditions : Engin devant être muni d'un système de freinage ou être relié à son utilisateur.	Interdit sur les pistes de ski par arrêté municipal.	Interdit sur les pistes de ski par arrêté municipal.	Sled Dogs = petit patin sous chaussure. Assimilé engin de glisse NORMAL, donc autorisé au même titre que les skis, snowboards, ...	Interdit sur les pistes de ski par arrêté municipal.	1 adulte + 1 enfant Interdiction ou autorisation stipulée sur règlement de police de chaque télési.

SECTEUR ROCHEBRUNE

	TPH ROCHARBOIS						Autorisé si > Mont d'Arbois				Non concerné
	TPH ROCHEBRUNE				Autorisé* pour l'accès au village des lutins						Non concerné
	TC 12 CABOCHE				Autorisé* pour l'accès au village des lutins						Non concerné
	TC 06 CHAMOIS						Autorisé si > Mont d'Arbois				Non concerné
	TSD 06 ALPETTE	 Montée									Non concerné
	TSD 04 PETITE FONTAINE										Non concerné
	TSF 04 COTE 2000										Non concerné
	TSF 04 RADAZ										Non concerné
	TSF 04 JARDIN										Non concerné
	TSF 04 GRANDS CHAMPS										Non concerné
	TSF 04 PETIT ROCHEBRUNE				Soirées luge uniquement	Soirées luge uniquement					Non concerné
	TK CABOCHON										
	TK ROCHEFORT										
	TK LANCHETTES										
	TK TOUR										
	TK MOUTELY										
	TK VILLAGE										
	TAPIS LADY	 Interdit sur piste									Non concerné
	TAPIS SCHUSS	 Interdit sur piste									Non concerné

SECTEUR MONT D'ARBOIS

	TC 10 MONT D'ARBOIS				Autorisée si luge = poussette*						Non concerné
	TC 08 PRINCESSE				Autorisée si luge = poussette*						Non concerné
	TSD 04 IDEAL										Non concerné
	TK ETUDIANTS										
	TK GRAND VORASSET										
	TK PETIT VORASSET										
	TK DE LA CRY										
	TK DEBUTANTS										
	TK PETIT BOIS										
	TK MANDARINES										
	TP JARDINEIGE	 Interdit sur piste			Soirées luge uniquement	Soirées luge uniquement					Non concerné
	TP OURSON	 Interdit sur piste									Non concerné
	PISTE LALUGE				- Seules les personnes munies d'un titre de transport spécifique sont autorisées à utiliser la piste de luge. - Seules les luges fournies par Megève Domaine Skiable sont autorisées de la gare intermédiaire à la gare supérieure TC Princesse.						